

En mars 2023, les prix à la consommation augmentent de 5,6 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - MARS 2023

Informations Rapides · 31 mars 2023 · n° 85



Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 14 avril 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 5,6 % en mars 2023, après +6,3 % le mois précédent. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement des prix de l'énergie. Les prix de l'alimentation et du tabac accéléreraient, et ceux des produits manufacturés ainsi que des services augmenteraient sur un an à un rythme proche du mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,8 % en mars 2023, après +1,0 % en février. Les prix de l'énergie ralentiraient du fait d'une nouvelle baisse des prix des produits pétroliers. Ceux des services ralentiraient également, du fait notamment du repli des prix des services de transport. Les prix de l'alimentation augmenteraient au même rythme que le mois précédent. Ceux des produits manufacturés et du tabac accéléreraient.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 6,6 % en mars 2023, après +7,3 % en février. Sur un mois, il croîtrait de 0,9 %, après +1,1 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023	mars 2022	février 2023	mars 2023 (p)
Ensemble IPC*	10 000	4,5	6,3	5,6
Alimentation	1 624	2,9	14,8	15,8
- Produits frais	238	7,6	15,0	16,6
- Autre alimentation	1 386	2,1	14,8	15,6
Tabac	185	-0,1	0,2	7,8
Énergie	857	29,2	14,1	4,9
Produits manufacturés	2 322	2,1	4,7	4,8
Services	5 012	2,3	3,0	2,9
Ensemble IPCH**	10 000	5,1	7,3	6,6

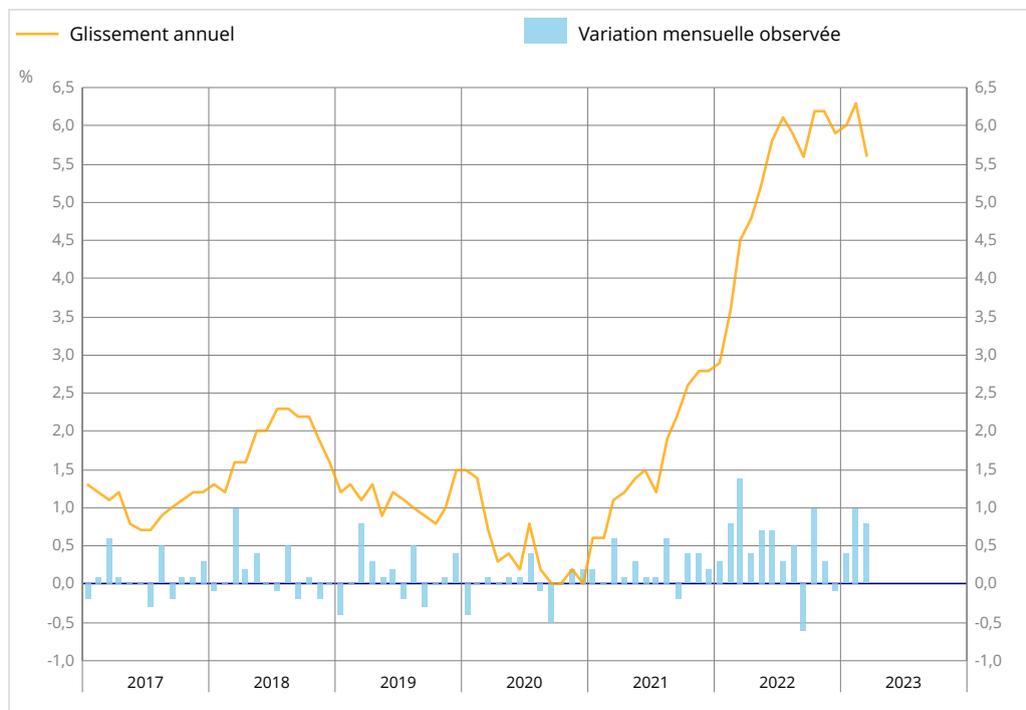
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 14 avril 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 28 avril 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475